

# Le plan d'action BEPS de l'OCDE

RWLP - Namur 16 octobre 2015

F.Gobbe – Kairos Europe WB –  
[www.kairoswb.com](http://www.kairoswb.com)

- Le plan d'action BEPS
- Les principales propositions
- Les limites des propositions actuelles :
- un verre à moitié plein ou à moitié vide ?

# Aux origines

- **A l'origine le G-20**, devant la crise mondiale et la baisse des recettes fiscales nationales => politiques d'austérité
- En 2011 : « Les paradis fiscaux, c'est fini » (Sarkozy et G.Brown)
- En 2013 : lutter contre l'évasion fiscale des sociétés => **OCDE => plan d'action BEPS**
- Ampleur : perte en recettes fiscales **240 milliards \$/an ; de 40 à 60% du commerce mondial**

# Le plan d'action BEPS de l'OCDE

- **OCDE => Plan d'action BEPS** (Basis Erosion Profit Shifting) – Erosion de l'assiette fiscale des sociétés MN par déplacement de bénéfices vers des pays où la fiscalité est moins forte (= shopping fiscal!).
- Formation de 15 groupes de travail (2013-2015) : consultation, propositions ... avec **lobby** important des bureaux d'audit, d'avocats et des MN
- **Absence des Pays en développement (premiers concernés)** = l'OCDE, club de pays riches (<40 pays) comprenant des Paradis fiscaux (Suisse, Luxembourg...) ... **faible présence des ONG et syndicats**  
=> rapport de forces ! ?

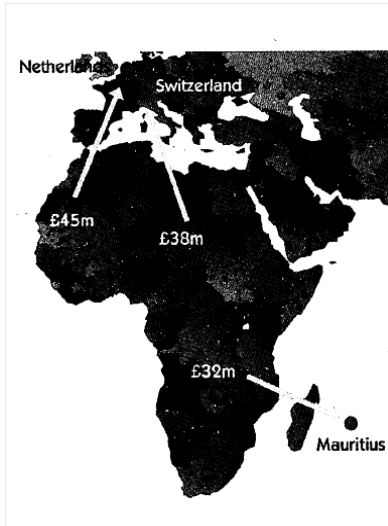
# Calendrier de mise en application

- Les propositions de l'OCDE seront soumises et adoptées à Antalya les 15-16 novembre (**sommet du G-20**); déjà été adoptées par les ministres des Finances.
- Ensuite, à transcrire par les différents Etats dans leurs **législations nationales avec modifications de traités internationaux** (bilatéraux/multilatéral 2016-80 pays) ?
- Des **évaluations par les pairs** avec recommandations au niveau de l'OCDE, assurent le suivi de la mise en pratique = Le mandat de l'OCDE va jusqu'en 2020 !

# Méthodes de fraude et d'optimisation fiscale

- 1) **réduire l'assiette fiscale** = non déclaration  
(fraude= **illégal** +/- profiter des incitants, réductions/niches/clientélisme(**planification légale/agressive**))
- 2) **décomposer fiscalement la société en filiales ( = éclatement mondialisé de la chaîne de valeur ajoutée ) :**
  - réduire les possibilités d'identification (**opacité**) via paradis fiscaux et véhicules offshore (trusts...) – **bénéficiaire inconnu**
  - **choisir le pays avec le plus faible taux d'imposition -**  
(concurrence, « guerre fiscale » et Conventions Double imposition -DTA) (**rapport ICFTU – juillet 2006**)

# Les slaloms fiscaux des sociétés dans les pays en développement



## SABMiller : une bière très africaine ...!

Suivant une étude en 2010 d'Action Aid (UK), la deuxième société de bières mondiales SABMiller échappait à l'impôt par les mécanismes suivants :

- 1) **Détour hollandais** – les marques (Castle, Stone...) de bières africaines connues paient des redevances (Royalties) à partir du Ghana vers les Pays-Bas où des filiales paient très peu d'impôts.
- 2) **Passage par la Suisse** – où sont situées les sociétés de gestion et qui paient très peu d'impôts.
- 3) **Manœuvre par l'île Maurice** – (sous-capitalisation) une filiale africaine emprunte à une autre filiale de l'île Maurice. En Afrique, elle peut déduire ses remboursements d'intérêt. A l'île Maurice, on ne taxe pas les bénéfices tirés par la société mauricienne.

Au total, Action Aid estime que **SABMiller réduit ses impôts d'un cinquième et prive les pays en développement de 20 millions £ (31 millions \$ US)**

**Les pertes en recettes fiscales pour PVD = 165 M \$/an > 120 M \$/an (Aide au développement) ! – (Action Aid 2009, voir aussi le rapport Mbeki 2015)**

# Prix de transfert ( sur papier)

**d'un kg de banane = 47/100 dans les PF !**  
(1 pence = 0,015 € ; 1p= 1/100 £ sterling )

**Consommé en Europe**  
Prix à l'importation : 60pence  
+39p pour le distributeur  
+1p bénéfice taxable =  
1 £ Prix de vente au consommateur

**Bermudes**  
17p réseau distribution

**Iles Caïmans**  
8p réseau d'achat

**Irlande**  
4p usage Logo

**Ile de Man**  
4p assurances

**Luxembourg**  
8p services financiers

**Produit en Amérique latine**  
Prix à l'exportation : 13pence  
1,5 p salaires  
10,5 p coûts de production  
1p bénéfice taxable

**Jersey**  
6p services management



# Le « Routard » de l'Offshore et des avantages fiscaux

## A rough guide to offshore

1

### Selected financial centres

<b>Bermuda</b>	Reinsurance giant; has lost ground in funds
<b>Britain</b>	Shell companies/partnerships; funds from British dependencies routed through City of London
<b>British Virgin Islands</b>	Incorporation hub; strong links to China
<b>Cayman Islands</b>	One of the more diversified; strongest in hedge funds
<b>Channel Islands</b>	Jersey big in trusts/banking; Guernsey ahead in insurance/private-equity funds
<b>Cyprus</b>	Under EU pressure to explain heavy use by Russians
<b>Dubai</b>	Wannabe Switzerland of the Middle East
<b>Isle of Man</b>	Banking, companies and life assurance; more transparent than Jersey
<b>Liechtenstein</b>	Known for trust-like Anstalts and ties to Switzerland
<b>Luxembourg</b>	Hub for corporate tax avoidance and offshore funds
<b>Marshall Islands</b>	Strong corporate secrecy; shipping hub; links to US
<b>Mauritius</b>	Used for investment in India; targeting Africa
<b>Monaco</b>	Long-standing tax haven, popular with Europe's elites
<b>Panama</b>	Specialist in foundations/shells; its leading law firms are giant incorporation factories
<b>Samoa</b>	Up and coming thanks to regulatory flexibility; holding companies used by Asian investors
<b>Seychelles</b>	At the shadier end; used by Russians, Africans
<b>Singapore</b>	Rising star in wealth management, trusts
<b>Switzerland</b>	Still the leader in offshore private banking, but under intense pressure to reduce secrecy
<b>United States</b>	Offshore banking in Miami; corporate anonymity in Delaware, Nevada, etc

Source: *The Economist*

# Les prix de transfert jusqu'ici

- **Ancien modèle de l'OCDE** : 2 sociétés (mère et fille) vues comme **deux sociétés différentes** s'échangeant des produits au prix du marché (= pleine concurrence), mais ?? **des prix comparables** pour les services, marques/logo
- **Nouveau modèle des MN** – **1 quartier général et des filiales** => stratégie unifiée à partir du centre avec une chaîne de valeur (réellement ?) ajoutée

# Pour répondre à l'érosion fiscale

- Pour comprendre la stratégie des MN et **taxer là où de la valeur est créée, il faut :**
- - le **bilan comptable pays par pays (CBCR)** : avec chiffre d'affaires, emploi, taxes payées, bénéfices ...; déjà adopté pour les banques UE
- - en déduire une **taxation unitaire** (répartition des bénéfices globaux réalisés suivant l'activité économique réelle, et ensuite taxer dans chaque pays suivant le taux national).

# Ce qu'apprend un CBCR des Banques françaises ...

- Suite à la Loi bancaire française du 26 juillet 2013 – reprise au niveau européen Directive CRD IV (26 juin 2013) et transposée nationalement pour la Belgique en juillet 2014
- Publication partielle de résultats en France en 2014 (sans impôts payés, connus en 2015) et en GB.
- **France : Résultats de bilans comptables détaillés par pays pour les 5 plus grandes banques (BNP, SG, BPCE, Crédit Mutuel, Crédit Agricole) :**
- - *un tiers des filiales étrangères sont situées dans les 60 PF recensés par TJN- index FSI*
- -26% de l'activité internationale des banques (13,7 milliards €) est réalisée dans des territoires opaques (TJN 2009/60 pays), essentiellement Suisse et Luxembourg, 35% si on inclut la City.
- -Des conduits à produit net bancaire très faible existent dans les Caraïbes (Bahamas, Bermudes... ).
- - Les activités montrent une spécialisation : le service aux clients locaux dans les PF est faible chez BNP et Crédit Agricole. Le Luxembourg est utilisé pour des sociétés financières (SG), la Suisse et les Bahamas pour la gestion d'actifs et la banque privée (Crédit Mutuel), et les investissements à Jersey( BNP).

# Que font les Banques françaises dans les paradis fiscaux ?

- - La productivité (?!) des employés offshore, est très élevée en Irlande (jusqu'à 13 fois la moyenne), ainsi qu'aux USA et en GB.
- - **Le Luxembourg** (118 filiales, soit un tiers des filiales étrangères) avec un chiffre d'affaires trois fois supérieur à celui généré dans d'autres pays) est le PF préféré des banques françaises. **La Belgique est la 2° terre d'accueil (non incluse dans l'étude) ...** avec les Pays-Bas, Irlande et Suisse ! La City représente 8% du chiffre d'affaires à l'étranger
- - **Aux îles Caïmans, une quinzaine de filiales, mais pas d'employés !**
- - Le chiffre d'affaire dans les PF est de 26%, pour 6% dans les BRICS !
- **Limites des déclarations** : définir le périmètre de consolidation, permet d'exclure toute une série d'activité (ex : BNP Paribas est passé de 1409 entités/360 ds les PF en 2011 à 870 entités/214 ds les PF en 2012)
- (Plate-Forme des paradis fiscaux et judiciaires 2015)

# BEPS et Union européenne

- CBCR a été adopté par le PE mais avec limites :
- - pour les très grosses entreprises > 750 millions € (= 75% des MN exclues)
- - transmis seulement aux administrations fiscales et non accessibles au grand public (ONG, chercheurs, journalistes...)
- La taxation unitaire n'est pas envisagée par l'OCDE ; l'UE l'a abordée avec la définition d'une assiette commune des sociétés (CCCTB)

# Autres limites du BEPS

- Pas de taux minimum d'impôt des sociétés
- Les « Patent Box » (réduction d'impôt pour propriétés intellectuelles) sont admises mais font l'objet d'une « guerre fiscale » (Irlande 6,5%; Mc Donald 80% d'exonération au Luxembourg) => réexamen par l'OCDE en 2016/2021
- Chacun des 15 points = > 1000 pages de rapports => complexité croissante => recours croissants (tribunaux + recours aux audits/rulings) ex : Coca-Cola 3,3 milliards \$ réclamés par le fisc américain

# Les commandes du processus BEPS réservées aux pays riches !

- Les pays en développement sont à peine associés (34 riches + pays émergents du G-20 + 14 pays en développement ensuite), alors qu'ils sont les grands perdants (1,75 point PIB/an = 3 fois la perte des pays développés)
- La question des industries extractives (minières) n'a pas été abordée
- La demande d'un organisme fiscal au sein de l'ONU a été rejetée à Addis-Abéba (juillet 2015 – Financement du développement)